

C. H. S. du 17/10/2011

Brigitte AGUERO de la CGT des DOUANES a lu une déclaration liminaire faisant état du refus des représentants du personnel des Douanes de la nouvelle cartographie qui leur est proposée. Cette cartographie implique que pour le CHS les agents des Douanes du Lot dépendront à compter du 1er Janvier prochain de la région.

Les os ont à l'issue demandées un vote sur cette motion.6 voix pour , refus de vote de l'administration.

I) Approbation du PV du 30/06/2011

Unanimité.

II) Point d'étape sur l'utilisation des crédits :

Après rapprochement des opérations proposées et des opérations réalisées, il reste 5435,38€.

III) Examen des cahiers hygiène et sécurité

Les remontées des cahiers ont été traitées au fur et à mesure par la Direction. Nous avons demandés une nouvelle fois à en être destinataire dès le départ.

IV) Examen des propositions d'actions (troisième phase)

La Direction propose au CHS la prise en charge de la mise aux normes électriques du site de Cahors Wilson. Il leur a été rappelé que ces travaux sont à leur charge et que le CHS n'a pas à financer ce type de dépenses. Toutefois à titre exceptionnel, le CHS a accepté de financer en partie ces dépenses vu qu'aucunes autres actions n'étaient prévues et dans le seul but de ne pas restituer un reliquat du budget en fin d'exercice. La somme de 3000€ a donc été retenue par le CHS pour cette action.

La somme de 1500€ a été retenue pour le déplacement de la centrale d'alarme aux Carmes, ainsi que la somme de 440€ pour l'habilitation électrique d'un agent sur Cahors.

Il à aussi été décidé de doter de documentation les agents formés sur le maniement des extincteurs.(495€ retenus)

V) Mise en place de la dématérialisation du registre hygiène et sécurité

Le registre hygiène et sécurité dématérialisé est mis en place sur ULYSSE LOT. Il est donc accessible à tous par le biais d'un formulaire de saisine. Le chemin est le suivant: ULYSSE / MISSIONS/PILOTAGE/GESTION LOGISTIQUE

VI) Questions diverses

La Présidente nous a indiquée avoir été interpellée par pétition sur les problèmes existants dans le parking de la Cité des Carmes. Une signalisation à l'attention des personnes extérieures sera mise en place.

La création d'un sas à l'accueil Rue Victor Hugo est abandonnée. Toutefois l'accueil existant fera d'ici la fin de l'année l'objet d'un réaménagement.

Les agents de Gramat s'interrogent sur les suites données à la création d'un espace de détente et cantine dans les locaux de la Trésorerie. La Direction précise que le dossier est en cours.

Les représentants du personnel s'interrogent sur l'avancée de la mise à jour du document unique. M CASTANY nous précise que les choses avancent et qu'un groupe de travail sera réuni en fin d'année afin de procéder à la mise à jour du document unique.

Enfin, la question de la mise en place d'une machine à café sur le site des Carmes a été abordé. La directrice n'y est pas opposée et met le projet à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance.